FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 21

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU VENDREDI 08 NOVEMBRE 2019

Le 8 Novembre 2019 à 18h30 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au siège social, 4 rue Louis Néel à DIJON.

Sont présents : Messieurs BEDIN, BOULET, DONDAINE, GRANDJEAN, MAITRE, MAVY, PACOU, PAGEARD, POIRIER, RAGEOT, ROGOSINSKI, SIBILLE et SONVICO.

Sont excusés : DESSERTENNE pouvoir SONVICO

1. Approbation du compte rendu du 20 septembre 2019

Le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 20 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Infos diverses

Point rapide sur la vente des cartes qui se maintient globalement, avec pour certains une augmentation significative des ventes de cartes journalières et hebdomadaires, notamment pour les AAPPMA bénéficiant de zones touristiques.
Au 31/10/2019, comparé à 2018, les ventes des cartes EHGO et Femme sont en hausse, les autres sont en baisse, il reste la fin d'année à prendre en compte mais on constate globalement une baisse des ventes.
On sait que les sécheresses jouent pour beaucoup, et une baisse encore plus conséquente est à craindre pour 2020 sachant que les conditions climatiques et le manque d'eau ne vont pas s'améliorer et il faudra compter en plus l'augmentation du prix de la carte.

La **date d'ouverture** du carnassier a été fixée au dernier samedi d'avril, aucuns départements n'ont eu de dérogation pour le sandre. En Côte-d'Or, les pêches ont heureusement indiquées que les populations de sandres se portent extrêmement bien. Cette année, il y a des quotas de prélèvement et des tailles à respecter pour le brochet également en 1ère catégorie, des mesures qui sont bienvenues pour la protection de cette espèce en déclin.

Le **faucardage** du **lac de Marcenay** se déroule bien et avec beaucoup plus de facilité que les fois précédentes, il devrait être terminé dans quelques jours.

Une **réunion** a été organisée avec **VNF**, le Pôle technique et l'avocat de la fédération. Ceux-ci ont accepté verbalement les conditions amiables de la fédération. Tout doit être réglé pour la fin de l'année.

Sept **stagiaires** de tous les âges ont été recrutés pour 2020. La majorité d'entre eux seront là à la période des commandes et livraisons de truites ce qui sera intéressant pour eux et pour la fédération qui a à ce moment-là une lourde charge de travail.

Une **convention** pour effectuer la garderie avait été faite avec l'**ONCFS**, mais la facture est extrêmement élevée. Ceux-ci l'ont justifié avec un nombre de sorties sur le terrain, qui ne correspond pas avec ce qui avait

été communiqué à la Fédération. De plus, le nombre de PV dressés est nettement moins élevé que la toute première année où la convention avait été signée. La convention a été dénoncée par courrier.

La fédération organisera en collaboration le **RISE festival** qui aura lieu le 12 mars 2020 à Dijon, au cinéma l'Eldorado. Une participation plafonnée à 500€ a été accordée. Mme GUILLEMIN travaille avec M. PORTMANN sur la communication et la publicité pour la Fédération et le festival.

Un **audit énergétique des bureaux** doit être réalisé et la fédération a reçu des devis, mais tous sont extrêmement élevés. Cela ne concerne que l'étude sans les travaux, pour des montants avoisinant les 10000€. Après différentes discussion avec différents interlocuteurs, il apparait qu'une simple isolation extérieure serait suffisante, l'audit représente donc une somme relativement élevé comparé aux travaux qui doivent être effectués. Cela doit être encore discuté au retour de Mme MATHIEU qui est en congé.

3. Parc véhicules

Deux Duster sont à changer, la Fédération a reçus plusieurs devis. Des attelages sont nécessaires ainsi que les roues de secours qui sont indispensables. Après discussion, un devis supplémentaire sera demandé, un mail sera envoyé aux membres du CA pour effectuer un sondage et valider un des devis.

4. Pisciculture

Une dizaine de robinets sont à changer dans l'écloserie, ceux-ci devront être importés d'Italie car il est impossible d'en trouver en France, pour 170€ pièce. Les planches du bassin de grossissement sont aussi à changer, M. STRIEFLING refuse le béton, M. SONVICO a donc proposé des plaques de composite, imputrescibles et facilement lavables, mais celles-ci sont tout de même assez chères.
Au total il y en a pour environ 8000€ de travaux, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Intervention des responsables de Commissions

Les livrets sont en train d'être terminés et seront envoyés à l'impression prochainement. La carte interactive des parcours est elle aussi bientôt achevée.

Sur un total de 207 PV, 80 dossiers sont actuellement au tribunal, mais toutes les audiences n'ont pas encore été réalisées et cela prend beaucoup de temps. Les étrangers sont contactés directement et payent relativement bien.

Fin de la réunion à 21h00

Le Président
Jean Pierre SONVICO

Le Secrétaire Général
Bernard SIBILLE